

Globalization and International Organizations, Edward KWAKWA (dir.), 2011, Burlington, VT, Ashgate, 480 p.

Deniz Akagül

Volume 43, Number 2, June 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1011563ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1011563ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Akagül, D. (2012). Review of [*Globalization and International Organizations*, Edward KWAKWA (dir.), 2011, Burlington, VT, Ashgate, 480 p.] *Études internationales*, 43(2), 295–297. <https://doi.org/10.7202/1011563ar>

contributions constituent cependant une source de risques non négligeables, notamment celui du conflit d'intérêts.

La crise financière rencontrée en 2011 par l'organisation, résultant de la baisse des contributions volontaires (qui couvrent 80 % du budget de l'OMS) ainsi que la remise en cause de l'organisation et de son rôle dans la pandémie grippale en 2009-2010 conduisent à une profonde réforme, encore en cours, de l'institution. Comment fonctionner lorsque les donateurs, principaux financeurs, choisissent les programmes qu'ils soutiennent et que la pérennité des fonds n'est pas garantie ? Les allégations de corruption qui ont pesé sur l'OMS auraient-elles pu être évitées si une politique claire concernant les conflits d'intérêts potentiels et une communication adéquate avaient été mises en place ? Plus fondamentalement, sur quelles missions se concentrer ? Le rôle normatif de l'organisation doit-il être renforcé, comme y auraient intérêt les pays du Sud ? Ou au contraire, faut-il limiter son pouvoir réglementaire en donnant davantage de poids aux entreprises pharmaceutiques ?

Yves Beigbender explique le rapport complexe qui unit l'OMS aux groupes industriels pharmaceutiques : l'OMS a besoin de ces entreprises, mais les industriels n'ont pas besoin de l'OMS. Cette accroche est largement étayée, développée et complétée dans les derniers chapitres du livre. Elle permet de comprendre pourquoi l'institution use avec modération de sa capacité à normaliser, et se positionne plutôt timidement sur la question de la propriété intellectuelle. Surtout, elle rappelle que l'OMS est une organisation internationale et que certains de ses États membres, qui portent tout de même une part de son budget, sont parfois actifs dans le soutien aux groupes pharmaceutiques.

C'est donc le portrait d'une organisation en réflexion sur son devenir qui est dressé dans cet ouvrage. L'auteur, dans chaque chapitre, nous offre une description poussée de la réalité de l'organisation, une analyse des arguments et des réactions de l'OMS et des autres acteurs, avant de se positionner à titre personnel. Sans concession, ce livre n'est pas non plus « à charge », et la rigueur scientifique qui le caractérise permet une véritable compréhension des enjeux actuels.

Aurélia Gambaraza
EPISMS du Bas-Chablais, France

Globalization and International Organizations

*Edward KWAKWA (dir.), 2011,
Burlington, VT, Ashgate, 480 p.*

Sixième parution de la série « Bibliothèque internationale des essais sur la mondialisation et le droit » dirigée par Michael K. Addo, *Globalization and International Organizations* réunit les travaux publiés par des experts reconnus. La problématique centrale concerne l'impact de la mondialisation sur les domaines d'action ainsi que sur le fonctionnement des organisations internationales. Le directeur de l'ouvrage, Edward Kwakwa, part du constat que les organisations internationales, désormais beaucoup plus nombreuses et omniprésentes, font l'objet de changements profonds à la fois dans leur structure et dans la nature de leurs activités, en liaison avec le processus de mondialisation. Leur multiplication ainsi que l'élargissement de leurs domaines d'action rendent leurs influences plus visibles, plus vastes, voire parfois de nature intrusive. Il apparaît également selon Kwakwa que le contexte international est aujourd'hui plus difficile, très différent de celui du

siècle dernier pendant lequel les organisations internationales ont réussi à relever les défis auxquels elles étaient confrontées. Aussi leur compréhension dans un environnement de plus en plus mondialisé passe-t-elle inévitablement par des interrogations relatives aux changements liés à la mondialisation que Kwakwa regroupe en trois catégories.

Le premier type de changements concerne la nature des activités des organisations internationales. L'évolution est marquée par le passage du rôle traditionnel d'assistance aux États membres à un rôle d'animateur de leurs propres activités. Cette évolution a, semble-t-il, entraîné dans son sillage des changements dans le fonctionnement des organisations internationales. Ce qui pose les questions relatives à la gouvernance, au contrôle financier et aux réformes institutionnelles. Ces réflexions figurent dans les deux premières parties sur les questions générales et conceptuelles des organisations internationales dans une perspective historique (1^{re} partie) ainsi que sur les problématiques de gouvernance et de la réforme institutionnelle (2^e partie). Les travaux font état des efforts qui sont déployés à travers les activités des organisations internationales afin d'améliorer leurs méthodes de gouvernance et de réformer leurs structures institutionnelles pour renforcer leurs cohérences et leurs efficacités. L'intérêt accru pour les questions de gouvernance ou de contrôle financier traduit d'une certaine manière la réaction à l'évolution de la nature des activités des organisations internationales.

Un deuxième aspect des changements renvoie aux questions de privilèges et d'immunités accordés aux organisations internationales et à leurs personnels. Bien que ces privilèges et immunités ne

soient pas nouveaux, la jurisprudence récente dans ce domaine tend à innover, en apportant des éclairages au concept de privilège et d'immunité, par des moyens qui n'avaient pas été envisagés auparavant. Les travaux figurant dans les troisième et quatrième parties traitent cette deuxième série de réflexions concernant la question des privilèges et des immunités (3^e partie) et la problématique de la production de normes (4^e partie).

Un troisième et dernier type de changements importants observé par Kwakwa découle de la combinaison des deux changements précédents concernant, d'une part, la nature et la portée des activités des organisations internationales et, d'autre part, leur fonctionnement. Les objectifs à atteindre, de même que les sujets spécifiques traités par ces organisations, auraient également subi plusieurs transformations profondes. Dans ce registre, le concept de développement apparaît comme le sujet central dans l'action de fond des organisations internationales, dans la mesure où cet objectif a pris une importance particulière durant la dernière décennie. Même si le développement figure à l'ordre du jour des relations internationales depuis longtemps, force est de constater l'accroissement de son importance, comme en témoignent les discussions sur l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce (5^e partie).

À la lumière des essais et des discussions présentés dans cet ouvrage, son directeur tire une conclusion selon laquelle les organisations internationales continueront d'évoluer dans le contexte de la mondialisation. En particulier, les transformations qui concernent la nature de leurs activités devraient se poursuivre. Par conséquent, les questions relatives à

leur gouvernance, au contrôle et à la responsabilité des organisations internationales seront également maintenues. Les réalités de la mondialisation conduisent Edward Kwakwa à penser que les organisations internationales continueront de se réinventer afin de maintenir leur cohérence, dans le but de mieux affronter et de résoudre les défis communs comme la sécurité alimentaire, les violations des droits de l'homme, le changement climatique ou le développement. Pour toutes ces raisons, il est important selon lui de se situer dans une perspective plus ciblée sur le concept de mondialisation, en le percevant à travers le prisme des organisations internationales ; c'est une approche qui, d'après Kwakwa, va sans doute dominer les réflexions et les controverses futures.

Dans cet ouvrage où sont rassemblés les travaux publiés par des experts reconnus dans leurs domaines, la richesse et la complexité des analyses qui y sont menées n'empêchent pas pour autant de viser un public relativement large allant des chercheurs et des étudiants en droit, jusqu'aux praticiens gouvernementaux et non gouvernementaux, en passant par les fonctionnaires internationaux.

Deniz AKAGÜL

Maître de conférences

*Faculté des sciences économiques et sociales
Université Lille 1*

The Making of International Trade Policy. NGO's Agenda-Setting and the WTO

Hannah MURPHY, 2010, Northampton, MA, Edward Elgar, 232 p.

Les organisations non gouvernementales (ONG) occupent une place de plus en plus visible au sein du système mondial du commerce. On a beaucoup écrit sur les ONG depuis la rencontre

ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en 1999. Au-delà des événements médiatiques et des protestations-chocs, on s'interroge à savoir si les ONG exercent une influence réelle dans cette sphère d'activité. Plus précisément, les ONG peuvent-elles modifier le cours des négociations ? Cet ouvrage, tiré des recherches doctorales de l'auteure qui enseigne à l'université de Tasmanie en Australie, mesure l'influence des ONG sur l'OMC et ses membres.

Il faut préciser que l'auteure explique bien qu'elle ne s'intéresse pas à toutes les ONG, mais seulement aux organismes non radicaux et réformateurs ayant un membership établi et un personnel professionnel rémunéré. Nommons à titre d'exemple : le Fonds mondial pour la nature (WWF), Oxfam international, les Amis de la terre internationale (FOEI), l'Institut international du développement durable (IISD) et le Réseau du tiers-monde (TWN). Elle exclut d'emblée les associations représentant le patronat, telles que les chambres de commerce et autres associations d'affaires. Il en est de même des organisations radicales qui contestent l'existence même de l'OMC. Ce choix méthodologique limite la portée de l'étude, mais il faut dire que la tâche de recherche se trouvait simplifiée. Les grandes ONG de cette nature font connaître efficacement leur position par la voie de blogues et de sites internet, de mémoires et de publications.

Pour mieux comprendre le rôle des ONG dans le domaine de la politique commerciale, Murphy procède à des études de cas dans les secteurs des normes du travail, de la propriété intellectuelle et des investissements étrangers. Il faut se souvenir que depuis sa création en 1995 l'OMC a été la cible de nombreuses attaques publiques des ONG. La controverse